

TERRITOIRES DE PROJET

Numéro
22
Printemps
2023

LA LETTRE DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS

Interview : Gisèle ROSSAT-MIGNOD

Directrice du Réseau de la Banque des Territoires

Le Bonheur local

PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

Le CLER en action

SOMMAIRE

.....

3 **Éditorial**

4 **Actualités**

EN EXCLUSIVITE

6 **Interview du Mag - Gisèle ROSSAT-MIGNOD**

NOS TERRITOIRES

8 **PETR Figeac - QVD**

10 **Pays Valençay en Berry - Interview Amandine ROUSSEAU**

NOS PARTENAIRES

12 **Groupe EDF**

13 **Le CLER en action**

ANPP VOUS ACCOMPAGNE

15 **Mobilités, le programme ACoTé**

Questions juridiques

16 - 1er juin 2023 : ne pas oublier le référent déontologue "élus" !
- Un non-élu peut-il siéger au comité syndical ?

17 **Enquête annuelle**

WEBMAGAZINE ÉDITÉ PAR ANPP - TERRITOIRES DE PROJET

.....

Directrice de la publication :
Josiane CORNELOUP, Présidente

Directeur de la rédaction :
Michael RESTIER, Directeur

Rédactrice en chef et mise en page :
Audrey RAMEL, Chargée de mission



POUR NOUS CONTACTER :
06 12 02 01 78 / 22, rue Joubert 75009 PARIS
contact@anpp.fr / anpp.fr



SCAN ME

EDITORIAL



Et voilà que l'on nous ressert le couvert... en plastique naturellement ! Quatre ans après la loi AGEC et le combat mené par les associations d'élus pour ne pas céder aux grands groupes industriels la collecte des bouteilles plastiques, jusqu'alors effectuée par les collectivités locales, le Gouvernement souhaite relancer le débat, au motif que les objectifs de collecte des bouteilles ne seraient pas atteints en 2030 (60% aujourd'hui avec un objectif de 90% en fin de décennie).

Avec cette proposition, c'est méconnaître la dynamique engagée depuis plusieurs années en matière d'éducation au tri sélectif et les récents et conséquents investissements réalisés par nos collectivités locales. Mais cela serait également **déstabiliser totalement l'équilibre financier du traitement public des déchets, tout en déstructurant le comportement de plus en plus vertueux des Français en rompant avec la pratique du geste unique du tri sélectif.**

Enfin, cette "consigne" invitera mécaniquement les consommateurs à se détourner des commerces de proximité non dotés d'une machine à déconsigner, trop volumineuse et coûteuse, vers les grandes surfaces. Donc **NON, à la mise en place d'une consigne pour recyclage des bouteilles plastiques, en le confiant à des circuits logistiques privés !**

À ce combat, dans une période particulière tendue, socialement avec une réforme des retraites jugée injuste, une guerre qui s'installe aux portes de l'Europe, économiquement avec une flambée des prix des énergies, des matières premières et d'une inflation importante, et surtout écologiquement avec un ré-

chauffement climatique accentué et une raréfaction observée de la ressource en eau partout en France, il faut **impérieusement accompagner les changements de trajectoires et les comportements pour plus de sobriété.** Et la seule réponse pour relever ces défis qui nous obligent, c'est **l'ingénierie du développement local et des transitions.** Nous attendons avec intérêt la concrétisation de l'engagement de la Première Ministre en clôture du salon des Maires avec l'instauration d'un fonds de soutien à l'ingénierie de 200 millions d'euros, dont les modalités se font attendre.

Tous ces sujets seront débattus à l'occasion des prochains États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays, des 11 et 12 décembre 2023, à La Rochelle, qui auront pour thème : **"Autonomie, résilience et bonheur local, pour un développement équilibré des territoires"**. Vous pouvez d'ores et déjà prendre date.

Engagée pour vous et sur tous les fronts, **ANPP - Territoires de projet sera à vos côtés en 2023 pour défendre vos intérêts et faire entendre la voix des Territoires de projet, des GAL et Conseils de développement. Merci pour votre soutien et votre implication pour un développement local ambitieux.**

Nicolas SORET

Président délégué ANPP - Territoires de projet
Président du PETR Nord de l'Yonne
Vice-président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

ACTUALITES



Loi ENR

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a été promulguée le 11 mars 2023. Cette loi vise à "accélérer la production des énergies renouvelables, notamment de l'éolien, du photovoltaïque ou encore de la méthanisation", selon la ministre Agnès PANNIER-RUNACHER.



[Retrouvez le décryptage de la loi ENR >>](#)



Politique de l'âge

Les Territoires de projet sont en première ligne dans l'élaboration de projets territoriaux de santé et le développement d'une offre de soins de proximité. Or, les défis auxquels ils doivent faire face sont nombreux et révèlent les fractures territoriales en la matière.

Pour illustrer les démarches en la matière, le PETR du Grand Libournais, le PETR Hautes Terres d'Oc et le PETR Pays de Ploërmel se sont prêtés à l'exercice de l'entretien pour faire part de leur expérience.

[Retrouvez l'enquête Santé et politique de l'âge >>](#)



Association Nationale des Petits Territoires de Projets



Tribune Consigne pour recyclage

Les associations font bloc pour préserver le geste de tri unique.

ANPP - Territoires de projet, Intercommunalités de France, AMF, Amorce, APVF, le Cercle National du Recyclage, France urbaine et Villes de France ont lancé un groupe de travail inter-associatif, afin de travailler sur des propositions communes et faire front contre une initiative qui n'aurait d'autre résultat que de mettre en péril le service public de gestion des déchets en France.

[Retrouvez le Communiqué >>](#)



ACTUALITES



Réunions ministérielles

ANPP - Territoires de projet mobilisée ce trimestre avec de multiples rencontres ministérielles : Christophe BECHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Dominique FAURE, Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Ruralité, et également Agnès FIRMIN-LE-BODO, Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention.



[Toutes les actualités ANPP - Territoires de projet >>](#)

inspire
explore



Podcast Saison 2 disponible !



Le CNFPT, partenaire ANPP - Territoires de projet, l'INSET de Dunkerque en partenariat avec CAPACITÉ, proposent depuis maintenant un an une série de podcasts au plus proche des Territoires. Ils invitent les acteurs des transitions à partager et présenter leurs actions.

L'épisode 6 de la saison 2 du podcast Inspire-Explore "Alimentaire, mon Cher!" vous emmène au Pays des Châteaux.

[Écoutez l'épisode >>](#)



Agenda

Avril

28 : [Webinaire Tourisme durable >>](#)

Mai

05 : [Webinaire Budget vert >>](#)

26 : Webinaire Fonds sectoriels européens

Juin

02 : [Webinaire Agriculture >>](#)

30 : Webinaire Nouveaux outils pour TE



INTERVIEW DU MAG



Directrice du Réseau de la Banque des Territoires

2014 - 2018 : Directrice des opérations de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle puis Directrice des affaires publiques du groupe ADP - Directrice de cabinet du Président Directeur Général
2007 - 2014 : Sous-préfète - Directrice de cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais puis Directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France et Secrétaire générale de la préfecture d'Isère

Gisèle ROSSAT-MIGNOD

Tout d'abord, comment allez-vous après 5 ans à la tête du Réseau de la Banque des Territoires ? Très bien. Et plus que jamais déterminée à relever le défi de la transformation écologique, notre priorité n°1 ! Je suis fière d'être à la tête du réseau opérationnel que forment les directions régionales de la Banque des Territoires. Nos équipes font un travail de terrain formidable ! Elles accompagnent les collectivités tout au long de leur projet, de l'ingénierie au financement. Nous avons renforcé notre présence territoriale, simplifié les process et raccourci les délais. Cette organisation nous permet d'adresser des offres à toutes les collectivités territoriales et aux acteurs locaux. Et les résultats sont là ! Bien sûr, nous avons des marges de progression.

"Sans relâche nous cherchons à répondre toujours mieux à nos clients. Dès que je le peux, je vais à la rencontre des équipes. Nos ressources, ce sont d'abord les hommes et les femmes qui composent notre réseau"

Comment s'est forgée votre implication pour les territoires ? En somme, votre parcours ? Mon parcours est divers. Toujours guidée par l'action dans les territoires, j'ai commencé ma carrière

dans un département très rural, l'Allier, au sein des services vétérinaires de l'État. J'ai occupé plusieurs postes de sous-préfète qui m'ont amenée à travailler au quotidien avec les collectivités, j'ai passé cinq années à Aéroports de Paris. En 2018, j'ai été tentée par l'aventure de la création de la Banque des Territoires, par cette ambition d'orchestrer l'ensemble des expertises du Groupe Caisse des dépôts dédiées au développement territorial. Depuis 4 mois, je suis également présidente non-exécutive de la Compagnie des Alpes.

Quelles sont vos ambitions pour la Banque des Territoires ? Ce que je souhaite pour la Banque des Territoires, c'est d'abord qu'elle mène à bien son ambition stratégique au service du pays, des territoires et de nos concitoyens : accompagner la transformation écologique et l'adaptation au changement climatique, ainsi que contribuer à la cohésion sociale et territoriale. Je souhaite que nous soyons des apporteurs de solutions, innovants et dans l'action.

Face au risque climatique, la Banque des Territoires est plus que jamais mobilisée. Nous construisons une offre pour aider les collectivités et les acteurs territoriaux à définir leur stratégie de transformation écologique et d'adaptation au changement climatique et à la mettre en œuvre.

Cette offre, qui vient compléter le Fonds vert, propose de l'ingénierie (207 M€) et des prêts (1 Md€). Elle vise tous les territoires avec une attention particulière aux plus vulnérables : les villes – et leurs enjeux de renaturation –, le littoral et la montagne qui ressentent de façon accélérée le changement climatique. Pour commencer, nous allons nous appuyer sur quelques territoires, là où la réflexion est avancée, les enjeux connus et les élus convaincus. Ces territoires moteurs seront des territoires d'expérimentation.

Le rôle de la Banque des Territoires en faveur de la cohésion sociale est sans doute plus connu. Parce qu'elle est le financeur historique du logement social. Elle soutient aussi les entreprises de l'ESS. Elle investit dans des EHPAD, des maisons de santé, l'habitat inclusif, des tiers lieux, des centres de formation, etc. Elle est aussi opératrice de dispositifs de l'État pour l'accès aux services publics et l'inclusion numérique. Je souhaite poursuivre cette action en faveur des publics les plus fragiles.

Quelle attention la Banque des Territoires porte-t-elle à la ruralité ? Comment intervient-elle ?

La Banque des Territoires accompagne tous les territoires, y compris les territoires ruraux. Nous avons des services dédiés aux petites communes comme celui des renseignements juridiques et financiers dont l'accès est gratuit. Nous déployons également d'importants moyens en conseil et en ingénierie pour les communes de moins de 20.000 habitants.

Nous proposons des prêts de long terme adaptés aux budgets contraints de ces collectivités pour financer leurs infrastructures : écoles, équipements sportifs ou culturels, réseaux d'eau, etc. De plus, nous investissons dans des projets tels que locaux d'activité, structures touristiques ou de l'ESS (Terres de liens, Comptoirs de campagne, etc.).

Notre action passe aussi, bien sûr, par le programme "Petites Villes de Demain".

Enfin, nous mobiliserons nos moyens pour contribuer à la mise en œuvre de France ruralités.

Le mot de la fin ? Partenaire de ANPP - Territoires de projet, nous suivons avec intérêt vos travaux. Je pense que les pôles territoriaux et les pays, structures de projets supra-communales, sont à la bonne maille territoriale pour être efficaces dans l'adaptation au changement climatique. Nous pourrions compter sur vous et vous sur nous !



BANQUE des
TERRITOIRES



TERRITOIRE EN ACTION



BONHEUR LOCAL BRUT



PETR FIGEAC QUERCY VALLEE DE LA DORDOGNE

Mesurer ce qui compte vraiment. Mesurer ce que les citoyens vivent au quotidien plutôt que ce qu'ils produisent.

Le bonheur est une aspiration fondamentale de chacun.e et recouvre des domaines larges et personnels. Mais le bonheur c'est aussi le collectif et le territoire.

Le PIB est aujourd'hui l'outil principal qui permet de mesurer "vitalité et richesse" d'un territoire. Il nous faut réinventer ensemble cette vision dans l'objectif de créer des indicateurs qui montreront ce à quoi nous sommes attachés et qui guideront les politiques locales.



Le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

Situé au nord-est du Département du Lot, se compose de deux EPCI (Grand-Figeac et Cauvaldor) dont 46 communes du Pnr des Causses du Quercy pour 91.800 habitants. Il a engagé en 2019 une démarche de mobilisation des acteurs publics et privés de son territoire dans la perspective d'une "mise en mouvement" pour co-construire le Projet du territoire.

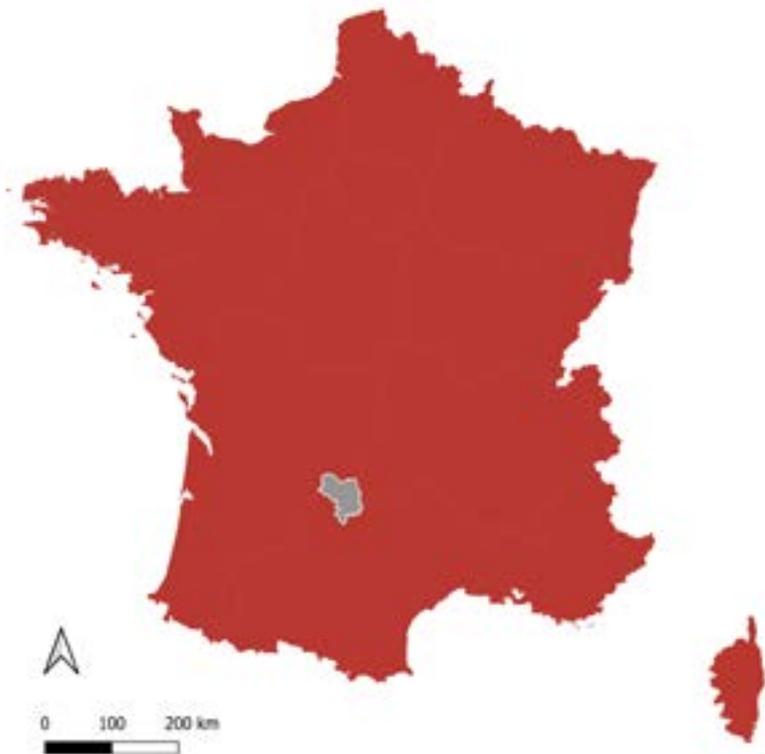


© PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

Dans le cadre de ce travail, un diagnostic socio-économique a été réalisé et a mis en évidence un territoire qui profite à la fois d'un fort potentiel de captation de richesses et d'une bonne propension locale à consommer, mais avec une économie présente en perte de vitesse. L'effet local du territoire se révèle positif mais faible. Il s'agit de l'ensemble des effets liés aux spécificités du territoire.

De nombreux facteurs, difficilement quantifiables, se cachent derrière ce terme, particulièrement les dynamiques de coopération ou de coordination entre acteurs économiques et acteurs institutionnels et citoyens, sans oublier le niveau de qualification, la présence de centres d'innovation, le niveau d'aménités qui sont autant de facteurs explicatifs composant l'effet local.

Les habitants et les nouveaux arrivants mettent souvent en avant les éléments qualitatifs du territoire comme autant de facteurs d'attractivité et de bonheur : les paysages, le patrimoine, la douceur de vivre, les liens sociaux, la culture.



Bonheur Local Brut ©PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

Ces facteurs, qui nous semblent effectivement présents et réels, sont pourtant très difficiles à identifier et à mesurer.

C'est à l'occasion du partage de ce diagnostic et des rencontres entre acteurs que l'idée de développer des indicateurs pour mesurer le bonheur du territoire a émergé afin de faire le lien entre l'effet local au signal faible, et la volonté de venir "qualifier / quantifier" les aménités du territoire, ce qui font sens et bonheur pour ses habitants.

C'est dans ce contexte que le PETR FQVD s'est engagé au début de l'année 2022 dans le projet de création d'indicateurs du Bonheur Local Brut (dit BLB), en prenant attache auprès de Gabriel COLLETIS, enseignant-chercheur en économie territoriale à l'Université de Toulouse Capitole afin d'ancrer le projet dans une démarche scientifique.



Atelier Bonheur Local Brut Septembre 2022 ©PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

L'objectif de ce projet est de parvenir à mettre en place des indicateurs qui viendront orienter et évaluer les politiques et les projets du territoire pour répondre au mieux au bonheur local de ses habitants, et contribuer ainsi à l'attractivité du territoire.

Une équipe-projet composée d'élus, de citoyens et de techniciens du PETR œuvre depuis un an avec le chercheur, et associe les citoyens en fonction des étapes à travers des animations de groupes et des rencontres sur les territoires.

Marqueurs importants pour le bonheur local (issus des rencontres avec les habitants)

Les liens, les valeurs partagées, la rencontre et les lieux pour les favoriser - Accès aux soins - Accès aux services, Engagement et initiatives citoyennes à soutenir et à ne pas entraver - Alimentation locale et durable (installation de paysan.ne.s) / Protection des patrimoines, des paysages - Le temps, avoir du temps - La proximité avec les gens, les services, la nature - L'accès à la culture, à l'art - La tranquillité, le calme.

En savoir plus :

[PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne >>](#)

INTERVIEW



Amandine ROUSSEAU

Directrice Pays de Valençay en Berry

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis diplômée d'un Master de Développement rural en 2005 que j'ai terminé par un stage au Pays Bourgogne Nivernaise (58). J'ai poursuivi dans ce même pays en tant que chargée de mission Environnement pendant 5 ans. Pour des raisons familiales, je suis revenue en région Centre en 2010, où j'ai pris le Poste d'Agent de développement du Pays Loire Touraine (37). Cela va faire sourire les urbains, attachée au milieu rural, j'ai choisi de quitter ce pays pour travailler dans le Berry et plus particulièrement au Pays de Valençay en Berry, où j'ai pris le poste de Directrice en décembre 2014. Je suis donc tombée tout de suite dans la politique Pays.

Pourquoi avoir choisi de travailler dans une structure Pays ?

La grande diversité des dossiers à traiter, la coordination d'une équipe transversale, l'absence de monotonie (les journées se suivent mais ne se ressemblent jamais), le lien avec les élus tout en étant autonome et l'imagination qu'il faut au quotidien pour animer tout cela.

Quels sont vos dossiers du moment ?

Plusieurs sont sur le feu.

"Le gros projet du moment est la structuration d'une ingénierie touristique au sein du Pays"

À compter du 1^{er} avril, nous piloterons les 4 offices de tourisme visant à mettre en œuvre une stratégie territoriale pluriannuelle.

Nous travaillons avec notre PAT à répondre à des demandes d'agriculteurs pour l'installation de casiers automatiques. Notons également le travail pour renouveler le contrat de Bassin composé de 3 syndicats de rivière et la réalisation d'une étude d'opportunité pour une maison de l'habitat. Autre sujet, nous montons un programme de CEE et nous lançons notre première expérience LEADER. L'un des sujets sera donc la redynamisation du Conseil de développement et je suis preneuse de retour d'expérience, car je sèche !



Pays de
Valençay en Berry
Chateaux - Dômes - Escaltes - Lamoignon - Varennes

Quelles sont les relations EPCI / Pays ?

Bonnes, nous ne nous positionnons pas comme un échelon supérieur et nous répondons à leur besoin d'ingénierie, même si parfois certains techniciens peuvent mal vivre les nouvelles thématiques menées au Pays et cela crée de la distance et du formalisme. Je regrette ainsi par manque de temps des uns et des autres, que nous ne réussissions plus à créer des temps d'échange en commun.

Un moment particulièrement marquant de votre carrière ?

Carrière, quel grand mot ! Certainement mon arrivée au Pays de Valençay en Berry, où nous avons travaillé de concert avec l'équipe en place (2 agents en 2014) et les élus pour constituer un pays au service des collectivités et des habitants. En quelques années, nous avons structuré une gouvernance partenariale et constitué un Pays reconnu pour ses compétences et ses services (ADS, service RGPD...). L'équipe est désormais de 9 ETP, mais augmentera dès octobre 2023. Une phrase d'un élu local m'a marqué au cours des dernières semaines et qui résume bien cette période.

"Avant d'être élu au Pays, je n'y croyais pas, je pensais même que ça servait à rien et que j'y avais été élu par défaut. 3 ans, plus tard, j'y crois dur comme fer, c'est l'enjeu de demain et l'outil pour notre développement. Je suis fier d'avoir changé d'avis sur le travail des agents et pour tout ce que le Pays apporte au territoire et ce n'est que le début des idées que je souhaite y faire émerger"

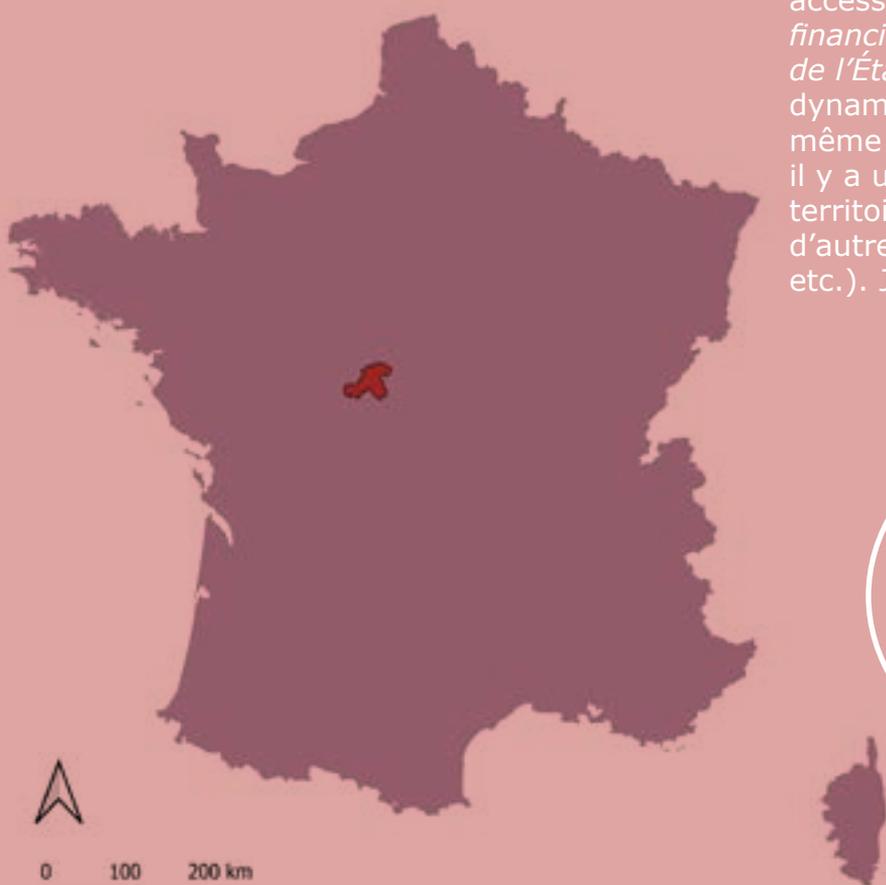
Et un moment plus décevant ?

Je n'en garde pas en mémoire particulièrement, car je tire du positif de toutes les situations ; même si aujourd'hui on s'inquiète des évolutions de nos relations avec nos partenaires financiers historiques, nous saurons, je l'espère encore une fois, nous adapter.

Si j'ai quelques regrets à exprimer ici, ce serait peut-être que nos territoires ruraux n'attirent pas les jeunes diplômés, qui ne souhaitent plus s'y investir, alors qu'il y a tant à faire et à recevoir.

Un avis à partager sur l'évolution des politiques publiques envers les territoires ruraux ?

Il faut se l'avouer, on peine à rendre accessible la "complexité des montages financiers dans le marasme des promesses de l'État". Je peine à tirer des apports de la dynamique des CRTE et de PVD, quand bien même l'ingénierie y est intéressante, mais il y a un manque de lien avec le projet de territoire et parfois quelques doublons avec d'autres échelles (sentiers de randonnées, etc.). Je m'y attèle au quotidien.



Informations Pays Valençay en Berry

**Président : Jean AUFRERE -
Maire d'Ecueillé
48 communes
4 Communautés de
Communes
29.761 habitants**

PRESENTATION PARTENAIRE



Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, notamment présent sur la vente d'énergies et les services énergétiques.

EDF est au cœur de la lutte contre le changement climatique, comme le souligne la raison d'être du groupe : **"Construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants"**. Cette raison d'être confirme l'engagement au service des générations futures et de la préservation de la planète avec une ambition de neutralité carbone d'ici à 2050, tout en veillant au bien-être des salariés en s'engageant dans la voie d'un développement responsable.

Pour accompagner les territoires dans la sobriété énergétique, EDF et ses filiales mettent à leur disposition une offre complète de compétences et de services bas carbone dans tous les domaines de la transition énergétique.



Remise de chèque à l'Institut de l'engagement par la Fondation en 2021

La neutralité carbone en 2050, concrètement : un exemple en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au large de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13), EDF Renouvelables, filiale du groupe EDF, est

en train de réaliser une ferme pilote d'éoliennes flottantes en mer : Provence Grand Large. D'une puissance de 8.4 mégawatts chacune, elles seront parmi les premières au monde à fonctionner. Ce projet innovant a donné lieu à une importante concertation avec le territoire, notamment en matière environnementale.

Avec le bien-être des personnes et la solidarité pour boussole : un exemple en région Nouvelle-Aquitaine

Chaque année, la Fondation groupe EDF et le FAPE-EDF soutiennent des projets sociaux et solidaires dans les territoires. En Nouvelle-Aquitaine, ce sont 345.285 € qui ont été versés à 25 structures de la région qui agissent en faveur de l'environnement, de l'éducation et de l'inclusion en 2022. Depuis 2020, date du début du mécénat territorial de la Fondation, 75 structures de la région ont été soutenues et plus d'un million d'euros ont été versés.



Remise de chèques organisée par le FAPE EDF à Brive-La-Gaillarde le 30 janvier 2023

Toutes les informations >>

www.edf.fr/groupe-edf

fondation.edf.com/

<https://www.fape-edf.fr/>

INTERVIEW ACTEUR



CLER - Réseau pour la transition énergétique

Anne AUCLAIR, Responsable de projets Territoires

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Mon parcours peut paraître un peu étonnant : de formation d'école de commerce, j'ai complété mon cursus par un MBA (Master of Business Administration) au Canada, où j'ai finalement passé mes premières années professionnelles. Malgré cette formation très administrative et managériale, j'ai découvert au Québec les enjeux de la transition écologique en dirigeant pendant près de 10 ans des associations qui y étaient dédiées. À mon retour en France, j'ai occupé pendant 2 ans un poste en collectivité territoriale, sur les dossiers Climat Énergie, dans un territoire rural. J'ai enfin rejoint le CLER-Réseau pour la transition énergétique en 2021, au poste de Responsable de projets Énergie et Territoires, au sein duquel je co-anime le Réseau national des Territoires à Énergie Positive (TEPOS).

Qu'est-ce que le CLER et quelles sont ses missions ?

Le CLER est une association qui a pour mission la promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, et plus largement, de la transition énergétique. Nous fédérons plus de 300 structures

engagées dans la transition, que ce soit des collectivités, des associations ou des entreprises. Par la diversité de leurs activités, de leur nature et de leurs champs d'action, ils contribuent à construire une vision transversale et cohérente de l'énergie. Les activités du CLER se répartissent en quatre métiers principaux :

- L'animation de réseaux thématiques ([TEPOS](#), [RAPPEL](#), [sobriété](#), etc.) afin de diffuser les meilleures pratiques
- Le plaidoyer avec des propositions formulées auprès des pouvoirs publics, de la société civile et des médias
- La communication grâce à des outils numériques, des publications et des événements
- Le déploiement de solutions concrètes pour mettre en œuvre la transition sur le terrain (programmes [SLIME](#), [TIMS](#), etc.)

Quels sont les liens qu'entretient le CLER avec les territoires de projet ?

De nombreux territoires de projets sont membres du CLER et particulièrement du Réseau TEPOS.

Les Pays et Pôles territoriaux sont des échelles territoriales auxquelles les projets de transition énergétique peuvent prendre tout leur sens, et nous avons la chance d'avoir des acteurs pionniers au sein de notre Réseau. Le Réseau TEPOS réunit plus d'une centaine de territoires de toute taille.

"Quand on me demande quelle est la meilleure échelle pour mettre en œuvre la transition énergétique, j'aime répondre qu'il n'y a pas d'échelle territoriale de prédilection, mais des territoires d'opportunités. Les territoires de projets en font naturellement partie"

Quelles synergies et positions communes entre nos deux associations ?

Les valeurs promues par ANPP - Territoires de projet rejoignent assez étroitement celles du Réseau TEPOS et notre vision de la transition énergétique territoriale : stratégie territoriale, concertation locale, mutualisation, gouvernance partagée, innovation et expérimentation, avec ce sujet central, qu'est l'ingénierie publique territoriale de projet. C'est le sujet sur lequel nos deux associations se retrouvent le plus naturellement. Au sein du Réseau TEPOS, nous dénonçons depuis de très nombreuses années le manque d'ingénierie territoriale dédiée à la transition énergétique. Ainsi, lorsque ANPP - Territoires de projet a lancé la pétition "Sans financement, pas de changement" et qu'il a été proposé au CLER de signer la tribune du même nom, nous avons bien évidemment répondu présent.

Auriez-vous une réflexion à nous partager sur l'évolution du développement local de ces dernières années ?

Les territoires, quelle que soit leur taille, se voient confier de plus en plus de responsabilités et de compétences, sans pour autant voir leurs moyens de fonctionnement être adaptés en conséquence.

"Paradoxalement, on a constaté, lors des dernières crises qu'on a traversé (sanitaire, puis énergétique), que les territoires sont le creuset de la résilience"

Qu'on parle de développement d'énergie renouvelable pour une indépendance énergétique aux prix des marchés, de solidarité sociale pour briser l'isolement des plus vulnérables en période de pandémie, d'économie circulaire pour assurer la vitalité en ruralité, c'est le développement local de solutions adaptées à chacun de nos territoires qui fait tenir la France en tant que nation face aux nombreux bouleversements actuels, et historiques.

Au sein du Réseau TEPOS, nous défendons la transition énergétique comme vecteur de développement local, et il m'apparaît évident que ce dernier continuera d'être la clé de la résilience dans les prochaines années.

Plus d'informations :
cler.org >>



**CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

MOBILITES

Le programme AcoTE continue la sensibilisation et la construction de lignes de covoiturage dans les territoires.

1

Le programme couvre à ce jour la presque totalité des régions métropolitaines : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire,

Normandie.

Pour chaque région, nous adressons des contextes géographiques et territoriaux différents, mais qui se recoupent dans leurs enjeux de besoins en mobilités.

2

Le besoin de sensibiliser et d'acculturer les élus et techniciens locaux aux lignes du covoiturage du quotidien est prégnant dans les territoires. En effet, en contexte de forte hausse des coûts de l'énergie, les habitants ont besoin de services publics qui leur offrent des solutions opérationnelles, pragmatiques et concrètes pour se déplacer. C'est pourquoi le programme CEE AcoTE reste une voie à explorer pour les acteurs des territoires.

3

Cette carte nous rappelle que les territoires connaissent des enjeux similaires en besoins de solutions de mobilités.

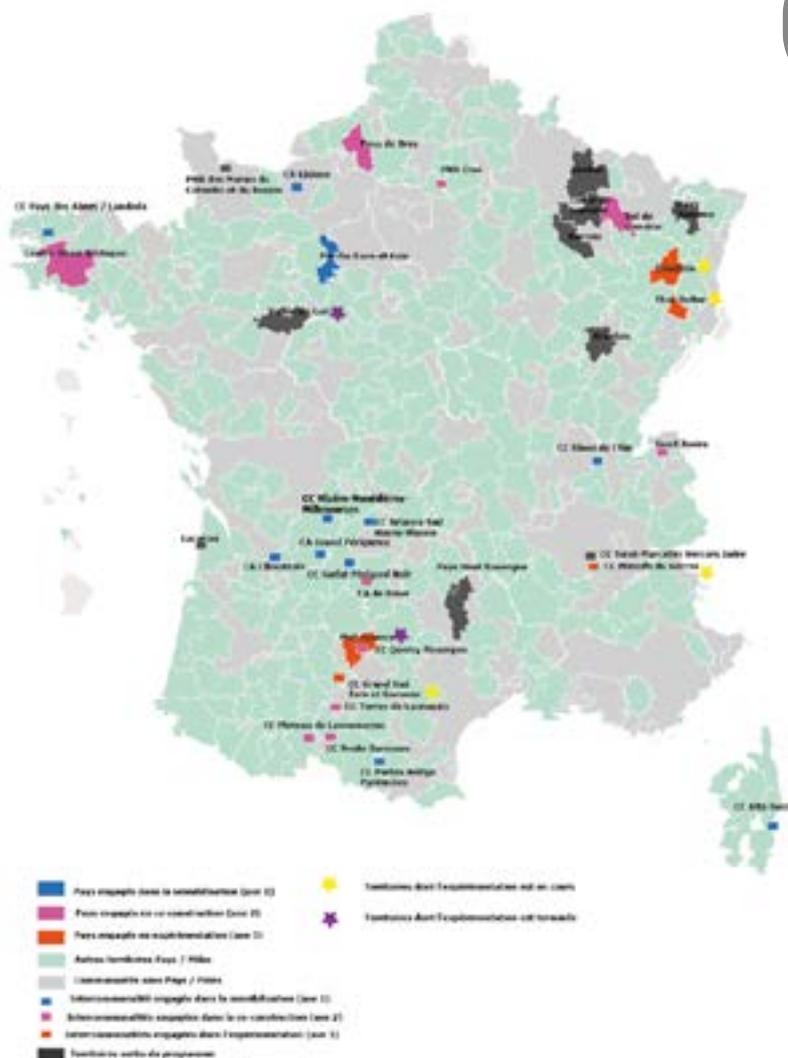
l'offre de la voiture individuelle.

En territoire peuplé – en dehors des métropoles et des centres urbains – le recours à la voiture reste plébiscité car peu d'offres peuvent venir concurrencer

La co-construction de lignes de covoiturage peut venir répondre à cela en demandant aux habitants du territoire leurs habitudes de déplacement, afin de tracer des lignes en accord avec les besoins des habitants.

Il est encore possible de bénéficier du programme AcoTE. Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement à la sensibilisation et à la mise en place de lignes de covoiturage, n'hésitez pas à nous écrire à contact@acote-covoiturage.fr ou se rendre sur notre site www.acote-covoiturage.fr

Programme AcoTE : degré d'avancement - Mars 2023



JURIDIQUE

1er juin 2023 : ne pas oublier le référent déontologue "élu" !

Depuis la loi 3Ds, "tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la ...charte" de l'élu local (article L. 1111-1-1 CGCT >>), le décret d'application n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 entrant en vigueur au 1er juin 2023 (article R. 1111-1 A à D CGCT >>).

Le référent déontologue devra être désigné par l'organe délibérant de la collectivité ou du syndicat mixte, ce qui inclut donc les PETR, cette fonction pouvant toutefois être mutualisée, par délibérations concordantes des entités concernées.

La fonction de référent déontologue "élu" peut également être exercée de manière collégiale, mais, dans tous les cas, attention aux incompatibilités : afin de préserver l'indépendance et l'impartialité de la fonction (le référent déontologue est en outre tenu au secret professionnel), le référent déontologue ne peut être élu au sein des collectivités concernées (sauf si le dernier mandat n'est plus exercé depuis au moins 3 ans), ne peut être agent de ces collectivités et ne peut se trouver en conflit d'intérêt avec celles-ci.

La délibération désignant le référent déontologue, ou le collègue, doit contenir certaines mentions. Elle doit préciser la durée des fonctions, les modalités de sa saisine et d'examen de celle-ci, les conditions de prononcé des avis, les moyens matériels mis à sa disposition, ainsi, le cas échéant que les modalités de sa rémunération (à savoir des vacations, dont le montant ne peut dépasser les plafonds fixés par l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local >>), ainsi que le remboursement des frais de transport et d'hébergement (mêmes conditions que les personnels de la fonction publique territoriale).



Un non-élu peut-il siéger au comité syndical ?

Pour l'élection des délégués au comité de celui-ci, l'article L. 5711-1 du CGCT >> prévoit que, pour l'élection des délégués des EPCI au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres, ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre. Le représentant au comité syndical doit donc nécessairement être un élu municipal ou communautaire.

Par ailleurs, le conseil de développement territorial a vocation à réunir "les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du pôle d'équilibre territorial et rural" (article L. 5741-1 CGCT >>), étant rappelé que, pour les EPCI, l'article L. 5211-10-1 CGCT >> prévoit expressément que les conseillers métropolitains ou communautaires ne peuvent être membres du conseil de développement.

Un membre du conseil de développement, dès lors qu'il représente la "société civile", et qu'il n'est pas élu, ne peut donc siéger avec voix délibérative au comité syndical, sauf à risquer d'entacher d'illégalité l'ensemble des délibérations du comité depuis sa participation aux délibérations. En revanche, il peut assister aux réunions, mais sans voix délibérative.

ENQUETE



Enquête annuelle des Pays et Pôles territoriaux

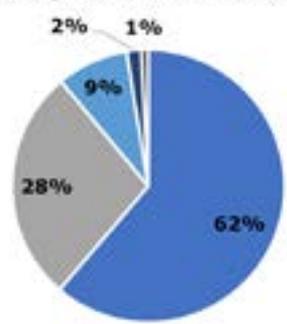
À chaque année son Panorama des Pôles territoriaux et des Pays. Si ce document phare est présenté en septembre, l'arrivée du printemps mérite la publication des premiers résultats de l'enquête qu'ANPP – Territoires de projet mène tous les ans auprès de ses adhérents.

La nécessité de coordonner, de mutualiser et de coopérer désigne non seulement l'échelle mais surtout la philosophie Pays comme la plus à même de répondre aux besoins des habitants et à la géographie des problématiques qui se posent aux territoires.

La forme PETR est sans conteste la plus empruntée pour réunir les intercommunalités au sein d'un territoire de projet, tandis que le syndicat mixte continue d'en représenter une part importante. En 2023, de nouvelles volontés de faire projet émergent, comme à La Réunion, où un PETR est en cours de constitution.



Forme juridique des Territoires de projet

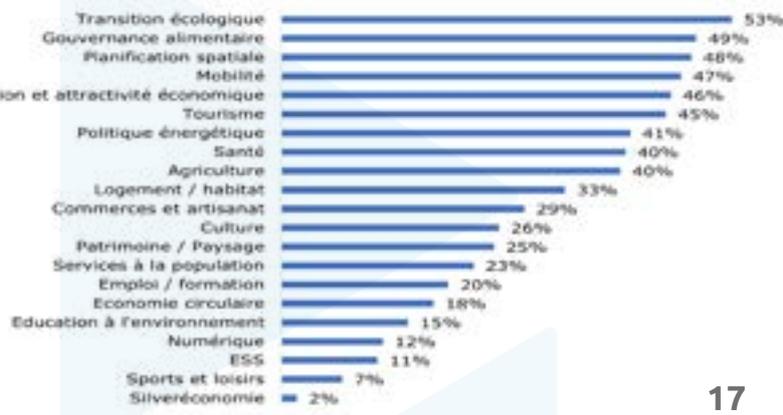


• PETR • Syndicat mixte • Association • Par conventionnement • GIP

Les Territoires de projet sont mobilisés sur de multiples thématiques, en fonction des besoins de chaque territoire. Parmi celles confiées aux Pays et PETR, la transition écologique, la gouvernance alimentaire et la planification spatiale font partie des champs les plus investis, de même que les mobilités ou le tourisme.

Les dispositifs et documents contractuels, réglementaires et de planification, portés par les Territoires de projet traduisent leur action et mettent en exergue leur capacité d'agir sur plusieurs échelles, avec une diversité d'acteurs publics, privés et citoyens. Face aux défis actuels et à venir, l'ingénierie du développement local et des transitions déployée par les Territoires de projet se révèle essentielle.

Thématiques investies par les Territoires de projet



ANPP TERRITOIRES DE PROJET

.....

253 adhérents
la moitié des Régions métropolitaines adhérentes

Représenter

- > les **Territoires** auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, CESE et Parlement européen), mais également de grands opérateurs privés
- > les **Territoires** auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- > les **Territoires** de projet à l'occasion de la trentaine d'auditions parlementaires et institutionnelles 2022

Animer

- > le **Réseau des Territoires de projet et partenaires** : Clubs, Commissions, Webinaires "Les Vendredis territoriaux"
- > les **Rencontres nationales** (EGPP ou RTPP) favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local

Accompagner

- > les **Territoires de projet** dans la définition de leur **projet de territoire**, en produisant des notes d'informations, des décriptages législatifs et réglementaires, et en proposant des outils méthodologiques
- > les **Territoires de projet** par des réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet

Pour adhérer >>

Une équipe dédiée

Une gouvernance composée de 36 membres, présidée par Josiane CORNELOUP, une équipe de 5 agents, dirigée par Michael RESTIER, sont à votre écoute et pleinement mobilisées pour les Territoires de projet



Dans ce numéro, focus sur **Vincent THIEBAUT, Premier Vice-président**

Député du Bas-Rhin (67), membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
Président du Centre Européen de la Consommation
Président du Centre européen de la consommation France Allemagne
Conseiller régional Grand Est

PARTENAIRES

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias



Partenaires locaux

